



ALBERT GALOY DEVIENT PRÉSIDENT DE LA COMMISSION GRUES À TOUR DE DLR

Créée au sein de la fédération nationale des distributeurs, loueurs et réparateurs de matériels de construction et de manutention en janvier 2016, la commission Grues à tour fut présidée par Philippe Cohet (dirigeant d'UPERIO) jusqu'à ce jour.

Ayant pris la présidence de DLR en mars 2021, celui-ci transmet cette fonction à Albert Galoy (gérant d'AGGATA SAS -en cours de création- société d'audit travaillant sur les besoins du secteur de la grue à tour), récemment élu par les membres de la commission.

Albert Galoy a longtemps été directeur général d'HEXAGONE SERVICES ; il est un spécialiste de la location de grues à tour dont il connaît parfaitement les atouts et contraintes au sein d'un écosystème qui va des constructeurs aux clients finaux (en location et / ou vente).

Il est en outre l'un des membres fondateurs de la commission Grues à tour de DLR et très proche du Syndicat Professionnel des Monteurs et Dépanneurs de Grues, le SPMDG, qui collabore régulièrement avec DLR. Il est aussi familier des relations avec les fédérations du bâtiment et des travaux publics (FFB et FNTP).

Comme pour les autres marchés de la distribution, de la location et de la réparation de matériels de BTP et de manutention, le secteur de la location de grues à tour évolue. Comment rester compétitif dans les 20 ans à venir ? Comment transformer des contraintes légales en opportunités de business ? Comment répondre à la nouvelle typologie d'acheteurs ? Comment former les collaborateurs ? Ce sont quelques-uns des défis qu'ont à relever les loueurs de grues à tour réunis au sein de leur commission DLR présidée maintenant par Albert Galoy.

« Nous faisons face à une montée des contraintes en matière de sécurité et d'environnement et à un besoin criant de proposer aux collaborateurs du secteur des formations qui valident et reconnaissent officiellement leurs compétences. L'actuel défi de la profession est de pouvoir proposer des formations certifiantes d'ici fin 2021, début 2022 » explique Albert Galoy.

Le chiffre d'affaires du marché de la location de grues à tour est estimé à 150 M€. Il est réalisé par près de 70 entreprises faisant intervenir environ 500 professionnels sur les chantiers (montage et dépannage inclus). Le parc français est constitué de près de 10 000 grues à tour - grues à montages par éléments (GME) et grues à montage automatisé ou rapide (GMA ou GMR) -, dont près de 30% en location (un chiffre en constante augmentation).

DLR :

**500 ADHÉRENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de BTP et de manutention et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

CONTACT PRESSE

Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - f.dupont@dlr.fr